

# L'ÉCHO D'ARDOIX

Numéro 6

Mars 1987



## BULLETIN MUNICIPAL

### ÉDITORIAL

*L'année 1986 a marqué le "point noir" de notre budget communal. Notre aide aux industries locales (Tissages d'Ardoix, TSR) a diminué nos recettes de taxe professionnelle de moitié et nous a obligé à augmenter fortement les taux d'imposition locale pour pouvoir réaliser les travaux indispensables (voirie) et boucler notre budget.*

*Cette année 1987 et les suivantes devraient être plus favorables à notre économie municipale. Cette pause dans nos revenus a été l'occasion de discuter plus longuement un certain nombre de projets qui nous tiennent à cœur (salle annexe à l'école publique, local WC sous HLM, tennis d'Ardoix...)*

*Je souhaite que 1987 voie la réalisation de tous ces projets, grâce au dynamisme de nos industries et de notre communauté.*

André Roumeysi,  
Maire

### DÉLIBÉRATIONS ET PROJETS

#### Voirie

En 1986, d'importants travaux d'élargissement de chemins ruraux ont été effectués.

**2 352 mètres linéaires ont été élargis à 5 m. Il est important de ne pas les labourer, et de clôturer à 2,5 m de l'axe du chemin.**

Un désenclavement de hameaux a été éga-

lement réalisé. Pour cela, une subvention de 126 000 F a été accordée.

#### Élimination des ordures ménagères

Notre commune a adhéré au projet de four incinérateur mis à l'étude sur le canton de Satillieu.

La réalisation de ce four est prévue courant mai-juin.

Notre système de ramassage sera donc modifié. Un camion benne spécial passera deux fois par semaine (plus de papiers volants ou de sacs tombés de la remorque !). Ce camion large ne passera pas partout, certains points devront être regroupés.

Les ordures lourdes seront ramassées à part, la fréquence de passage restant à déterminer.

Les gravats pourront être déposés à la décharge actuelle. Celle-ci devant être clôturée, la clé devra être demandée à la mairie. La remise en état et la clôture de la décharge actuelle bénéficient d'une subvention de 18 000 F.

#### Ecole publique

Le nombre d'enfants ayant augmenté suite à la fermeture de l'école de Cormes, le conseil municipal décide la réalisation d'une salle annexe à l'école du chef-lieu. Cette salle nouvelle, d'une surface de 52 m<sup>2</sup>, permettra une meilleure qualité d'enseignement, notamment pour les travaux pratiques.

Une estimation, réalisée par Monsieur Bertrand, architecte, s'élève à 310 000 F TTC. Une notification de subvention sera arrêtée courant avril par le conseil général pour un montant de 126 250 F. Le permis de construire est accordé et l'appel d'offres a été lancé. Les travaux seront terminés pour la rentrée 87-88.

#### WC et local communal

La réalisation de ce projet débutera fin mars. Tous les accords nécessaires ont été obtenus (enquête publique, avis de la DDASS, permis de

construire, service départemental de l'architecture).

Cette réalisation s'élèvera à 142 000 F. Le raccordement à l'égout et le branchement d'eau s'ajoutant à cette somme.

### **P.O.S.**

Notre P.O.S. a été modifié en 1986 sur des points de détail qui nous avaient échappés lors de son élaboration, et qui bloquaient la construction dans certaines zones, notamment en zone N.A. La zone N.A. des Roussines passe en N.B., la zone N.A. des Matrons inchangée, une partie de la zone N.A. des Auches passe en N.B., la zone N.A. Les Gueritoux-Prepeysseau passe en U.B. et N.B., agrandissement de la zone N.B. vers Chamas. Les abris de jardin sont autorisés à 20 m<sup>2</sup> maximum avec la possibilité de les construire en limite avec une hauteur ne dépassant pas 3 m à l'égoût du toit.

### **Tennis**

La création de terrains de tennis est à l'étude. Le conseil municipal a décidé la construction d'un court de tennis en 1987. Pour des raisons de plafonnement de subvention, il est en effet plus avantageux de repousser à 1988 la construction du deuxième terrain prévu, en déposant un deuxième dossier à cet effet.

### **Travaux intérieurs de l'église**

Un tel projet demande préalablement un retour à notre équilibre financier et une réflexion approfondie appuyée par des études présentées par des personnes qualifiées. La meilleure formule serait qu'un **comité paroissial** se constitue sur cette question. Dans ce cas, un financement pour une pré-étude pourrait être demandée à la municipalité. Si l'on compte deux ans d'études préalables, les travaux pourraient être envisagés à partir de 1989. Les premiers remboursements interviendraient en 1990.

### **Projet d'irrigation**

Courant novembre avait lieu une rencontre en mairie d'Ardoix en présence de M. Sabarthes, de M. le Maire, des agriculteurs des communes d'Ardoix, Quintenas, Saint-Romain-d'Ay, pour une étude d'un projet d'irrigation dans le cadre des programmes intégrés méditerranéens financés par les instances européennes. Un recensement a été effectué avec un regroupement de vingt-cinq propriétaires pour une superficie d'environ quarante hectares sur la commune d'Ardoix. Pour mener à bien ce projet, un bureau a été constitué : Président : M. Tzenas, Saint-Romain-d'Ay ; Vice-présidents : M. Forel, Ardoix ; M. Besseas, Quintenas ; Trésorier : M. Léon Muret, Ardoix ; Secrétaire : M. Christian Coulaud, Ardoix.

Les personnes intéressées peuvent encore se faire connaître auprès des responsables.

## **ÉTAT-CIVIL DEPUIS DÉCEMBRE 1985**



### **NAISSANCES**

**Le 11.12.85** : Grégory, premier enfant chez Michel et Gislhaine Deygas.

**Le 23.01.86** : Stéphanie, troisième enfant chez Jean et Chantal Catinon.

**Le 3.03.86** : Lionel, premier enfant chez Alex et Nadine Goudard.

**Le 22.03.86** : Charlotte, deuxième enfant chez Jean-Paul et Odile Brot.

**Le 10.04.86** : Marlène, deuxième enfant chez Pierre et Mireille Dandrieux.

**Le 17.06.86** : Dorian, deuxième enfant chez Jean-François et Martine Joubert.

**Le 27.06.86** : Floriane, troisième enfant chez Daniel et Josette Forel.

**Le 4.08.86** : Sonia, deuxième enfant chez Alain et Béatrice Poulenard.

**Le 12.09.86** : David, deuxième enfant chez Denis et Yvette Coulaud.

**Le 11.12.86** : Fabien, deuxième enfant chez René et Danielle Libat.

**Le 27.12.86** : Céline, deuxième enfant chez Maurice et Nancy Vachier.

### **MARIAGES**

#### **A Ardoix :**

**Le 9.08.86** : Eric Roumeysi et Corine Duffait d'Annonay.

**Le 30.08.86** : Philippe Gonnard, de Saint-Jeu-re-d'Ay, et Anne Duclot.

#### **A Saint-Uze :**

**Le 30.08.86** : Guy Dégas et Marinette Decorme de Saint-Uze.

### **DÉCÈS**

**Le 2.07.86** : Henri Besset dans sa 84<sup>e</sup> année.

**Le 24.09.86** : Alphonsine Buhler dans sa 93<sup>e</sup> année.

**Le 12.10.86** : Maria Vernet dans sa 77<sup>e</sup> année.

**Le 5.11.86** : Camille Bombrun dans sa 78<sup>e</sup> année.

**Le 6.11.86** : Joseph Vernet dans sa 81<sup>e</sup> année.

**LE BUDGET COMMUNAL**  
**DÉCISIONS EN MATIÈRES**  
**DE TAUX DE CONTRIBUTIONS DIRECTES**

Libellés	Bases notifiées	Taux appliqués par décision du conseil municipal	Produit résultant de la décision de l'assemblée délibérante
Taxe d'habitation _____	1 507 000	3,76 %	56 663
Taxe foncière sur les propriétés bâties _____	1 210 000	8,22 %	99 462
Taxe foncière sur les propriétés non bâties _____	144 000	64,19 %	92 433
Taxe professionnelle _____	2 000 000	11,03 %	220 600
Total _____	4 861 000		469 158

**BALANCE GÉNÉRALE**

Libellés	Propositions du maire	Votes du conseil municipal
<b>Section de fonctionnement :</b>		
Dépenses _____	915 196	915 196
Recettes _____	915 196	915 196
<b>Section d'investissement :</b>		
Dépenses _____	854 690	854 690
Recettes _____	854 690	854 690

**DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT**

	1985	1986		1985	1986
<b>Denrées et fournitures</b> _____	<b>48 700</b>	<b>47 800</b>	<b>Travaux et services extérieurs</b> _____	<b>99 120</b>	<b>120 200</b>
Habillement _____	3 500	3 000	Entretien de bâtiments _____	10 000	30 000
Carburants _____	6 000	6 000	Entretien de voirie et de réseaux _____	20 000	10 000
Combustibles _____	35 000	30 000	Entretien de matériel, outillage et mobilier _____	3 000	6 000
Produits d'entretien ménager _____	200	300	Entretien de matériel de transport _____	5 000	5 000
Fournitures scolaires _____	2 000	2 500	Acquisitions de petit matériel, outillage et mobilier _____	500	500
Fournitures de bureau _____	2 000	6 000	Electricité, eau, gaz, assainissement _____	45 000	50 000
<b>Frais de personnel</b> _____	<b>262 175</b>	<b>265 420</b>	Primes d'assurances _____	15 620	18 700
Rémunération du personnel permanent titulaire _____	176 300	180 000	<b>Participations et contingents</b> _____	<b>167 956</b>	<b>179 465</b>
Rémunération du personnel non titulaire _____	315	320	Contingent pour dépenses d'aide sociale _____	52 408	53 859
Rémunérations diverses _____	17 100	17 100			
Charges sociales _____	68 460	68 000			
<b>Impôts et taxes</b> _____	<b>1 432</b>	<b>1 700</b>			
Impôts fonciers et taxes foncières _____	1 432	1 700			

Cotisations municipales _____	158	79
Contingent pour serv. d'incendie	10 968	12 588
Participations à charges intercommunales _____	88 795	96 239
Autres contingents et participations diverses ____	1 627	1 700
Autres prestations de service : école privée _____	14 000	15 000
<b>Allocations - Subventions</b> _	<b>15 100</b>	<b>17 500</b>
Allocations T.U.C. _____	1 000	1 500
Subventions _____	14 100	16 000
<b>Frais de gestion générale</b> _	<b>51 330</b>	<b>54 000</b>
Fêtes et cérémonies _____	1 500	1 500

Impressions, reliures et autres prestations de service _____	6 000	6 000
Documentation générale ____	330	500
Frais de P.T.T. _____	3 500	4 500
Ind. de fonction du maire et des adjoints _____	40 000	41 500
<b>Frais financiers</b> _____	<b>94 516</b>	<b>108 522</b>
Intérêts _____	92 016	106 022
Frais financiers divers _____	2 500	2 500
<b>Excédent de fonction. capitalisé</b>	<b>175 959</b>	<b>120 589</b>
Prélèvement pour dépenses d'investissement _____	175 959	120 589

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

	1985	1986
<b>Produits de l'exploitation</b> _	<b>40 000</b>	<b>50 000</b>
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères _____	40 000	50 000
<b>Produits domaniaux</b> _____	<b>4 205</b>	<b>4 205</b>
Location des immeubles et du matériel _____	4 205	4 205
<b>Produits financiers</b> _____	<b>1 236</b>	<b>1 209</b>
Intérêts des prêts et créances _____	1 236	1 209
<b>Recouvrements - Subventions</b>	<b>17 328</b>	<b>16 000</b>
Recouvrement de frais de chauffage, éclairage ____	8 000	7 000
Participations des départements _____	9 328	9 000
<b>Dotations versées par l'Etat</b> _____	<b>240 836</b>	<b>277 629</b>
D.G.F. Dotation de base ____	98 048	192 669

	1985	1986
D.G.F. Dotation de péréquation (potentiel - effort fiscal) ____	89 714	32 152
D.G.F. Dotation de péréquation (revenu imposable) _____	45 017	27 216
D.G.F. Dotation de compensation _____	8 057	25 592
<b>Impôts indirects</b> _____	<b>7 863</b>	<b>7 813</b>
Attribution sur permis de chasser _____	400	400
Taxe additionnelle aux droits de mutation _____	7 463	7 413
<b>Contributions directes</b> ____	<b>604 820</b>	<b>558 340</b>
Produits des contributions directes _____	477 861	469 114
dont : compensation "salaires" _____	23 739	23 739
Attribution du fonds départ. de la taxe professionnelle ____	94 852	10 140
Subvention fiscale _____	8 368	7 921

## SECTION D'INVESTISSEMENT VUE D'ENSEMBLE

<b>Dépenses d'investissement</b> _____	<b>854 690</b>
Remboursement d'emprunts _____	84 537
Acquisition de biens meubles et immeubles _____	347 402
Travaux de bâtiment et de génie civil ____	242 000
Prêts et avances à long ou moyen terme _	180 751

<b>Recettes d'investissement</b> _____	<b>854 690</b>
Subventions d'équipement, dons et legs ____	368 301
Prélèvements sur recettes de fonctionnement _____	120 589
Participations à des travaux d'équipement _	45 800
Produits des emprunts _____	320 000

# LA VIE DES ASSOCIATIONS

## SAPEURS-POMPIERS D'ARDOIX

### APPEL DES SAPEURS-POMPIERS PAR LE 18

La commune vient de procéder au déplacement de la sirène, qui est maintenant installée sur le toit de la mairie. Elle vient d'être équipée de la télécommande qui se fait à partir de la caserne d'Annonay. **Donc, pour chaque appel aux sapeurs-pompiers d'Ardoix, vous faites le 18.** Vous tombez à Annonay, et les sapeurs-pompiers d'Annonay actionnent la sirène d'Ardoix par télécommande. Le corps des sapeurs-pompiers d'Ardoix est équipé de plusieurs postes radio qui communiquent dans tout le département. Dès que la sirène est actionnée, les pompiers d'Ardoix se rendent au dépôt et entrent en liaison par radio avec les pompiers d'Annonay pour renseignement sur l'appel.

L'appel peut se faire directement d'Ardoix par la sirène. Un bouton est installé à l'angle du mur de clôture de la mairie, côté HLM, la rue qui descend au dépôt des sapeurs-pompiers.

En cas de panne importante du téléphone, avec l'achat de ces postes radio nous pourrions communiquer avec l'ensemble du département.

L'installation de la télécommande de la sirène et de deux postes radio est pris en charge en partie par le département et par la commune. Un complément sur l'achat du poste radio portatif a été financé par l'amicale des sapeurs-pompiers d'Ardoix.

### REMERCIEMENTS

Le corps des sapeurs-pompiers remercie chaleureusement les habitants de leur bon accueil et de leur générosité, lors de la présentation des calendriers, de même que tous ceux qui, au cours de l'année écoulée, ont, à l'occasion de services rendus ou autre, remis un don en faveur de l'amicale des sapeurs-pompiers.

Il renouvelle tous ses meilleurs vœux pour l'année 1987.

### VOGUE

Les sapeurs-pompiers organisent, comme toutes les années, la vogue annuelle qui aura lieu cette année les 20 et 21 juin.

### INTERVENTIONS DES SAPEURS-POMPIERS

Pour l'année 1986, 22 interventions pour les sapeurs-pompiers, se décomposent de la manière

suivante :

- 7 feux de forêts ;
- 4 accidents ou transports de personnes malades ;
- 2 feux de cheminées ;
- 3 nids de frelons ou guêpes ;
- 4 caves ou maisons inondées ;
- 2 interventions diverses.

### APEL - OGEC

Déjà six mois se sont écoulés depuis la rentrée scolaire, durant lesquels les enfants de l'école ont pu vivre des expériences toutes nouvelles grâce à l'enseignement qu'ils reçoivent, le but étant de les préparer plus activement à ce qui sera leur avenir.

Les membres de l'APEL et de l'OGEC se sont tous retrouvés à l'assemblée générale en octobre 1986, pour faire le bilan de l'année écoulée. Cela a permis une fois encore de constater la formidable motivation qui pousse les parents, les maîtresses, les sœurs et les élus locaux à donner aux soixante-six enfants beaucoup de possibilités pour favoriser leur épanouissement, leur éveil, et la découverte du monde qui les entoure.

L'APEL et l'OGEC ont accueilli cette année de nouveaux parents d'élèves qui ont su vite s'intégrer et participer activement à la vie de notre école avec beaucoup de dynamisme. Merci à tous. Continuons ensemble dans la joie et la bonne humeur. Nous rappelons que nos deux présidents pour l'année sont : Madame Panaye pour l'APEL et M. Roger Forel pour l'OGEC.

### I. L'ANNÉE 1986 : UNE ANNÉE DE NOUVEAUTÉS ET DE CHANGEMENTS

#### • Le départ de Sœur Marie-Louise

Parents, enfants et enseignants lui ont témoigné leur amitié en se réunissant autour d'elle au cours d'un pique-nique aux Pins-des-Bruas en août dernier. Madame Rouchier lui succède pour assurer la direction de l'école, tout en continuant à s'occuper des tout-petits. Pour l'enseignement des CE2, CM1, CM2, nous avons accueilli Madame Langlais. Madame Becheras est toujours fidèle à ses grandes sections CP et CE1.

À la cantine, qui accueille maintenant plus de trente enfants, deux nouvelles sœurs sont venues aider Sœur Marie et Sœur Marie-Julienne pour satisfaire nos petits affamés. Sœur Marie-Julienne que nous avons été très contents de voir revenir chez nous après sa longue convalescence.

#### • L'informatique est entrée à l'école

Chacune des trois classes est à présent équipée d'un ordinateur, au grand plaisir des petits et des

grands ; les enseignantes ont suivi une formation en dehors de leurs heures de travail.

• **L'emploi d'un T.U.C.** (travail d'utilité collective)

M<sup>lle</sup> Sylvie Cabus aide les maîtresses depuis le dernier trimestre 86, son contrat ayant été reconduit pour toute cette année scolaire.

• **Remise en état d'une classe**

Au mois de juillet, beaucoup de parents ont été sollicités pour effectuer bénévolement tous les travaux : maçonnerie, peinture, etc. Merci à tous ceux qui ont pu ainsi donner un peu de leur temps libre ou de leurs vacances pour une bonne cause.

• **Voyage de découverte**

Grâce à l'aide de la municipalité, du conseil général, de l'APEL et de l'OGEC, quarante enfants accompagnés de leurs enseignantes et de deux mamans ont vécu cinq journées formidables en pleine montagne à "Lou Riouclar" dans les Alpes-de-Haute-Provence. Une expérience qui sera certainement à renouveler.

## II. TOUJOURS BEAUCOUP DE DYNAMISME À L'ÉCOLE GRÂCE À SES ACTIVITÉS

• **Janvier** : loto.

• **Février** : la soirée familiale.

• **Mars** : concours de pétanque. Nombreux sont ceux qui viennent toujours participer joyeusement.

• **Mai** : voyage scolaire. Cents vingt personnes sont parties découvrir : la Fontaine du Vaucluse, le Moulin des Bouillons, le Musée du Vitrail et le Village des Bories. Une journée chaude de rires et de bonne humeur où le soleil et la chaleur étaient aussi au rendez-vous.

• **Juillet** : la kermesse. La journée a débuté par une messe célébrée en plein air par M. le Curé d'Ardoix et un Père Missionnaire de passage dans notre région. Puis un défilé costumé a animé les rues de notre village. La fête se poursuit à l'ancienne école où nombreux ont trouvé à s'amuser et se divertir aux divers stands. Le soir, on partage ensemble la traditionnelle "tomme en salade" avec quelques airs de musique et quelques pas de danse.

Pour cette année, certaines dates ont été modifiées pour une meilleure organisation du calendrier des activités. Ainsi, la soirée familiale a déjà eu lieu fin 86. Beaucoup d'ambiance et de participants également au loto en janvier 1987.

Voici un rappel des dates à retenir pour 87 :

• **1<sup>er</sup> et 2 mai** : bal sous chapiteau avec l'orchestre Penochet.

• **A déterminer** : concours de pétanque.

• **A déterminer** : voyage scolaire.

• **12 juillet** : kermesse animée par le groupe folklorique de Roiffieux.

Souhaitons que l'école continue à être dynamique pour assurer l'avenir des enfants.

Encore bravo et merci à tous ceux qui veulent se donner la main, prendre des responsabilités et participer à la vie de l'école pour mener à bien tous les projets futurs.

APEL ET OGEC.

## LE CLUB DU TROISIÈME ÂGE

### ACTIVITÉS 1986

• Le 2 janvier, nous avons tiré les rois.

• Le 6 février, nous avons dégusté les beignets du carnaval.

• Le 9 mai, premier voyage du Club, le Cantal : viaduc du Garabit, Chaude-Aigues, Brioude, Massiou, Saint-Flour, déjeuner panoramique, Monestrol-sur-Allier, Le Puy. Cinquante adhérents à cette journée.

• Le 11 mai, concours de pétanque 42 doublettes.

• Les 2 et 3 août, vente d'objets de fabrication par les membres du Club à la salle des fêtes.

• Le 27 août, deuxième voyage, région sud de la Drôme : visite Verrerie de Montoisson, Parc aux Oiseaux à Upie, visite au moulin à huile de Nyons, Cave de Tulette, Château antique de Suze-la-Rousse.

• Le 19 novembre, repas offert par la caisse du Club à tous ses adhérents dont cinquante étaient présents.

### 1987

• Le 25 janvier, loto annuel de notre Club.

• Sans oublier les réunions bimensuelles.

## L'A.C.C.A. D'ARDOIX



Le conseil d'administration s'est réuni ce vendredi à 20 h à la mairie d'Ardoix pour faire le bilan du loto qui vient d'avoir lieu et pour les lâchers de gibier de repeuplement.

La chasse, activité naturelle sur notre commune,

est tout d'abord un sport. Le chasseur est un protecteur de la nature et de l'habitat. Il gère la faune sauvage dans le souci du respect des protecteurs. Affirmez-le à l'opinion publique qui ne le sait pas ou qui ne parvient pas à le comprendre. Le renard chasse les animaux de toutes sortes : lapins, faisans, etc. L'homme chasse les espèces trop envahissantes ou celles qui commettent des dégâts à l'agriculture.

Des lâchers de gibier de repeuplement ont lieu sur notre commune (lièvres, faisans) et ce gibier coûte très cher : nous demandons à tous les propriétaires de ne pas laisser divaguer leurs chiens. Nous avons également effectué des cultures à gibier avec des agri-noirs.

Les festivités annuelles qui ont toujours lieu aux mêmes dates (tir aux pigeons : 3<sup>e</sup> dimanche de juillet ; loto : 3<sup>e</sup> dimanche de janvier) nous servent à financer le gibier de repeuplement.

Le bureau.

## **SOU DE L'ÉCOLE PUBLIQUE**

### **RÉTROSPECTIVE**

1986 aura été une année bien remplie où le Sou a fait preuve de dynamisme et d'initiative pour apporter un plus à l'éducation de nos enfants et développer les sorties et rencontres au niveau des parents. Alors, nous citerons pêle-mêle :

- Randonnées pédestres.
- Quatre sorties de ski pour les enfants qui ont su donner le goût de ce sport à leurs parents puisque deux sorties supplémentaires ont été programmées le dimanche.
- Sorties cyclo.
- Séances de travaux manuels pour les mercredis pluvieux du deuxième trimestre.
- Voyage à Avenir Land où petits et grands s'en sont donnés à cœur-joie.
- Voyage à Paris en TGV pour les élèves des grandes sections maternelles, CP, CE et CM avec visite guidée de Paris en autocar.
- Rencontres sportives dans le cadre de l'USEP avec les écoles du secteurs.
- Pique-nique à Cormes avec pétanque à l'appui.
- Enfin, l'année s'est terminée par le traditionnel arbre de Noël avec son père Noël, ses cadeaux, ses dessins animés, ses poèmes, chants et sketches et ses montages-diapos.

A propos du bureau, signalons le départ de notre trésorier M. Gaches à qui nous renouvelons nos remerciements pour son dévouement au cours de treize années passées au Sou à cette fonction. M. Michel Biennier a été désigné pour lui succéder. Soyons certains qu'il saura mener sa tâche à bien.

Le Sou, avec l'aide financière de la mairie, a engagé un nouveau T.U.C. jusqu'en juin 1987 ; il s'agit de M<sup>lle</sup> Véronique Vernet en remplacement de M<sup>lle</sup>

Véronique Ravinel.

Signalons l'achat d'un photocopieur pour la classe et la mise en place d'un mini labo photo sous la responsabilité de M<sup>me</sup> Escoulen, qui va dans un premier temps initier les enfants.

Nous n'oublions pas de remercier tous les participants à nos lotos, bal et concours de pétanque car, sans eux, il nous aurait été difficile de réaliser tout ce programme.

### **ET MAINTENANT : 1987**

• D'abord, nous essaierons de renouveler le programme 1986 puisque chacun semble avoir été satisfait, tout en essayant de diversifier les activités.

• Local salle polyvalente. Cela semble en bonne voie et nous remercions au passage M. le Maire et son équipe municipale. Cette salle nous facilitera beaucoup les choses au niveau des sections enfantines et de la future cantine, entre autres.

• Une initiative. Les sympathisants de l'école publique pourront adhérer sans être parents d'élèves. Alors, si vous vous sentez concernés, si vous avez des idées à mettre au service du Sou, n'hésitez pas, achetez une carte d'adhérent. Prix : 20 F.

• Rappel : l'école publique accueille les enfants à partir de deux ans.

## **TENNIS-CLUB**

La vie sportive d'Ardoix doit se diversifier. Les jeunes et les moins jeunes n'ont pas sur place un choix d'activités sportives assez vaste pour oublier quelques instants leur travail quotidien. C'est pourquoi, depuis le 27 juin 1986, une nouvelle association s'est créée, ayant pour but la formation d'un club de tennis. Ce club organisera des tournois intervillages les week-end et d'autres manifestations autour de ce sport qui se développe de plus en plus.

Ne laissez donc pas passer l'opportunité de conserver à Ardoix un noyau de sportifs de tous âges qui désirent pratiquer le tennis ou qui vont jouer sur d'autres courts comme Saint-Vallier, Saint-Victor, Saint-Jeure-d'Ay ou Quintenas. Déjà, un bon nombre de personnes ont été motivées pour participer. Nous rappelons qu'une avance sur cotisation de 50 F est demandée ; toutes les personnes désirant pratiquer ce sport peuvent se faire inscrire chez Jeanine Randon. Il faut que nous puissions savoir avec un maximum de précision le nombre de personnes intéressées pour pouvoir avancer notre projet avec la municipalité, en espérant que ce projet pourra se concrétiser très bientôt. Après un bon départ de l'association, la balle est dans le camp de la municipalité.

### **Composition du bureau**

Président : Jacques Neveu.

Trésorier : Alain Panaye.

Trésorier-adjoint : Françoise Péristel.

Secrétaire : Cécile Roumeysi.  
Secrétaire-adjoint : Michel Becheras.  
Encadrement école de tennis : Mireille Montagnon, Marie-Jo Alléon, Marie-Dominique Dert.  
Information : Isabelle Dert.  
Membres : René Coste-Chareyre, Emmanuel Grange.

## **AMICALE BOULES D'ARDOIX**

Suite à la réunion du 26 octobre 1986, une partie des membres du bureau a démissionné. En effet, le président, M. Raymond Grange, ainsi que le secrétaire, M. Henri Grange, ont fait part de leur décision de cesser leur activité à la tête des Boules. Un nouveau bureau a été formé : M. Camille Vercasson, président ; M. Marius Poulenard restant trésorier ; M. Didier Roumeysi et M. Richard Duclot secrétaires.

L'actuel bureau ainsi que les sociétaires tiennent à remercier l'ancien bureau pour tout le travail accompli au cours de ces trois dernières années.

L'année 1987 comprendra :

- Trois concours sociétaires :
  - le lundi 20 avril : la coupe Coste-Chareyre ;
  - le samedi 23 mai ;
  - le samedi 29 août : la coupe du président.
- Le grand concours du secteur (16 quadrettes) :
  - le dimanche 9 août.
- Un challenge de l'amitié quelque peu modifié.

Cette compétition devra présenter une équipe de dix joueurs minimum par rencontre comprenant une quadrette, une doublette, un tête à tête, deux "points ciblés", deux "tirs ciblés". Le déroulement s'effectue sur cinq rencontres :

- le samedi 21 mars : déplacement à Vocance ;
- le samedi 4 avril : déplacement à Satillieu ;
- le dimanche 26 avril : réception de Roiffieux ;
- le dimanche 27 mai : déplacement à Saint-Alban-d'Ay ;
- le dimanche 23 août : réception de Quintenas.

La saison 1987 se clôturera comme chaque année le 5 septembre par une friture (chez Picotin) à Andance.

L'année 1987 verra, espérons-le, la construction d'une buvette ainsi que la réfection des jeux.

A tous les sociétaires, bonne saison bouliste.